

ANALYSE STATISTIQUE DU CHOMAGE ET DE L'EMPLOI

SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

Table des matières

1. Introduction	
2. Sources de données et problématiques relatives	
3. Analyse statistique sur les données des trois années de référence	
a. Sectorielle	
b. Branche d'activité économique.....	
c. Rapport entre les demandeurs d'emploi et les emplois en équivalent plein temps	
4. Analyse évolutive.....	
5. Considérations finales	
6. Annexes	

1. Introduction

Dans le cadre du mandat "Chômeurs et travailleurs frontaliers sur le marché du travail neuchâtelois" sollicité par la Chambre du commerce et de l'industrie (CNCI) et le Département de l'économie et de l'action sociale (DEAS), il est développé dans ce rapport différents éléments relatifs au chômage et à l'emploi dans le canton de Neuchâtel.

Ainsi, des comparaisons entre le canton de Neuchâtel et la Suisse (ainsi que certains cantons) sont effectuées sur les demandeurs d'emploi et les emplois en équivalent plein temps. Trois années de références (2005, 2008 et 2012) sont disponibles pour l'emploi. Concernant les demandeurs d'emploi, une évolution sur 10 ans est proposée dans un deuxième temps.

2. Sources de données et problématiques relatives

Il convient ici de rappeler que la comparaison entre les statistiques du chômage¹ et celles de l'emploi² n'est pas chose aisée puisque les sources de données utilisées diffèrent. Des problématiques apparaissent en particulier sur les branches d'activité économique et rendent l'étude compliquée. Les résultats proposés tout au long de cette analyse descriptive doivent donc être utilisés avec précaution car plusieurs biais existent.

Premièrement, la notion de chômage et celle de l'emploi diffèrent quant au domicile «géographique». Les demandeurs d'emploi sont résidant dans le canton de Neuchâtel alors que dans la statistique des emplois (STATENT), on dénombre les emplois au sein d'entreprises situées sur le territoire neuchâtelois mais pouvant être occupés par des personnes ne résidant pas dans le canton.

Deuxièmement, dans la statistique du chômage, la branche d'activité à laquelle est rattaché un demandeur d'emploi n'est pas forcément connue; ce dernier est alors catégorisé dans un regroupement dit "*non-spécifié*". Cette catégorie spéciale intervient lorsqu'un demandeur d'emploi n'a encore jamais travaillé ou quand l'information n'a simplement pas encore été saisie dans la base de données chômage (PLASTA). À l'inverse, dans la statistique de l'emploi, chaque établissement, et par conséquent chaque emploi, est systématiquement codifié selon sa branche d'activité économique; dans la statistique de l'emploi, la catégorie "*non-spécifié*" n'existe donc pas.

La troisième problématique à laquelle cette étude fait face est l'horizon temporel considéré. En 2008, la nomenclature des branches d'activité économique (NOGA) a changé. Si les données ont été actualisées rétrospectivement pour l'emploi, ce n'est pas le cas pour le chômage. Les données statistiques du chômage ont donc subi une rupture de nomenclature dès 2009. Afin d'assurer une exploitation continue (ou historique) des résultats, une simplification doit être opérée : l'analyse historique des données du chômage par branche économique ne peut se réaliser que sur une nomenclature simplifiée (NOGA à deux chiffres) ne permettant par exemple pas d'isoler la branche de l'horlogerie individuellement. Même avec cette simplification, le biais semble subsister pour branche 70 "*Activités des sièges sociaux, conseil de gestion*", qui n'apparaît qu'à partir de 2009³.

En outre, les informations relatives à la branche d'activité économique sont relevées par les ORP. Jusqu'en 2012, une problématique particulière est apparue. Lorsque le dernier emploi d'un demandeur d'emploi avait été décroché via une agence de placement, la branche 78 (comprenant ces agences) était inscrite. Or, il fait plus de sens d'inscrire la branche reliée à l'entreprise ayant loué les services d'une agence. Un changement méthodologique à ce niveau a donc été opéré et spécifié aux ORP en septembre 2012 mais sans mise à jour rétroactive. Par conséquent, ceci introduit également un léger biais dans notre base de données.

Enfin, au niveau de la statistique des emplois (source OFS), un changement méthodologique est intervenu en 2011, obligeant à utiliser la notion d'emplois en équivalent plein temps (EPT) plutôt que celle du nombre d'emplois (ou nombre de postes de travail) pour des comparaisons dans le temps. En effet, la STATENT est désormais une statistique exhaustive annuelle basée sur les données de registres (principalement les registres des assurances sociales AVS et le registre des entreprises et des établissements de l'OFS) complétée par des données récoltées par les enquêtes auprès des entreprises. Avec cette nouvelle méthodologie, les microentreprises (moins de 2 emplois) ainsi que les emplois à faible taux d'activité sont dorénavant pris en compte. Pour éviter des écarts trop importants, l'analyse en termes d'EPT semble plus pertinente.

¹ Lamda, SECO

² Statistique structurelle des entreprises (STATENT), OFS

³ Avant 2009, elle était ventilée dans une autre catégorie de branche d'activité économique.

3. Analyse statistique sur les données des trois années de référence

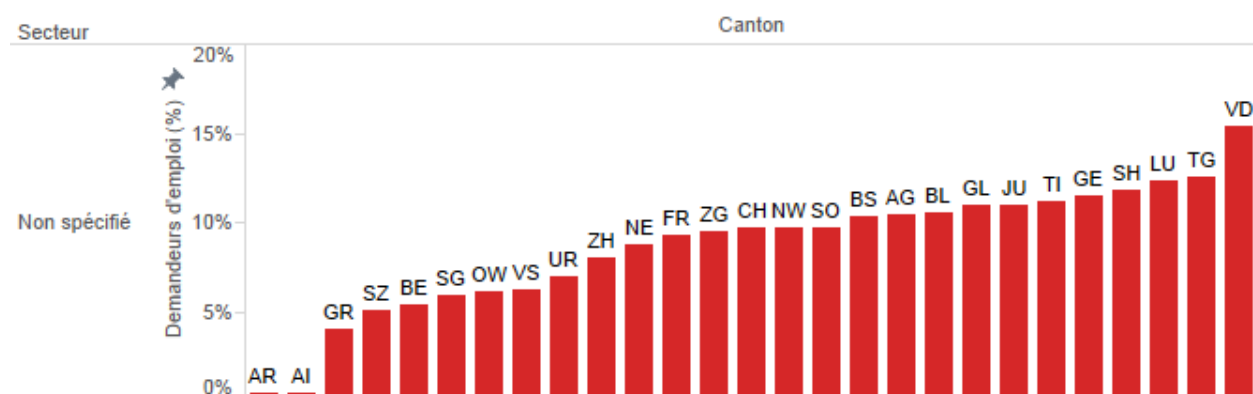
3.1. Analyse sectorielle

Avant d'analyser, dans le détail, les branches d'activité, un regard est porté de façon plus globale sur les secteurs économiques primaire, secondaire et tertiaire. En effet le poids prépondérant du secteur secondaire dans le canton de Neuchâtel, relativement au niveau national est flagrant, tant au niveau de l'emploi qu'au niveau du nombre de demandeurs d'emploi.

Concernant les demandeurs d'emploi pour lesquels la branche d'activité économique n'est pas spécifiée, on s'aperçoit que les différences cantonales peuvent être importantes. On observe dans la figure 1 que la proportion pour le canton de Neuchâtel est proche de la moyenne nationale.

Figure 1

Part de demandeurs d'emploi sans activité économique définie, 2012



La répartition des poids de chaque secteur pour les demandeurs d'emploi puis pour les emplois en équivalent plein temps sont disponibles dans l'[annexe A1](#).

Dans le canton de Neuchâtel, près d'un demandeur d'emploi sur trois est catégorisé dans le secteur secondaire : 28% en 2012 contre 21% au niveau national (respectivement 31% et 23% sans tenir compte du regroupement "Non-spécifié"). La réciproque implique un pourcentage plus bas du nombre de demandeurs d'emploi dans le secteur tertiaire au niveau neuchâtelois par rapport aux autres cantons.

Cet écart est encore plus important lorsqu'on considère l'emploi. En effet, 40% des EPT sont relevés dans le secteur secondaire à Neuchâtel en 2012 contre 26% au niveau national.

L'importance du secteur secondaire, tant au niveau du chômage que de l'emploi, étant démontrée, il convient maintenant d'analyser les spécificités cantonales selon différentes branches d'activité économique.

3.2. Analyse par branche d'activité économique

Les tableaux de l'annexe A2 proposent la répartition des demandeurs d'emploi et des EPT pour chaque branche (ou regroupement de branches) d'activité économique au niveau national et au niveau neuchâtelois.

Le canton de Neuchâtel se distingue de la Suisse et de la plupart des autres cantons en raison d'une part élevée de ses EPT concentrés dans une seule et unique branche. On peut parler ici d'un **degré élevé de spécification**. En 2012, la branche "*Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; horlogerie*" représente 18.4% des EPT des entreprises neuchâteloises. Pour comparaison, le poids le plus important, en moyenne suisse, est de 6.5% (*activités pour la santé humaine*). Seuls de rares cantons voient le poids d'une seule branche excéder les 12%. En effet, la "*Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; horlogerie*" représente 16.5% dans le canton du Jura et le "*Commerce de gros*" atteint 14.6% dans le canton de Zoug.

De manière générale, on constate qu'une branche dont la part d'EPT est importante verra sa part de demandeurs d'emploi (DE) l'être également. Il n'est par conséquent pas étonnant de retrouver les mêmes branches en tête du classement, que ce soit en termes de demandeurs d'emploi ou en termes d'EPT.

Les 13 branches ci-dessous seront détaillées dans les paragraphes suivant, en raison de leur importance.

- 19 - 21 : Cokéfaction, raffinage et industries chimique pharmaceutique
- 24 + 25 : Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et équipements
- 26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques ; horlogerie
- 41 - 43 : Construction de bâtiments et génie civil et travaux de construction spécialisés
- 46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
- 47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
- 55 : Hébergement
- 56 : Restauration
- 77 + 79-82 : Activités de services administratifs et de soutien
- 78 : Activités liées à l'emploi
- 84 : Administration publique ou défense ; sécurité sociale obligatoire
- 85 : Enseignement
- 86 : Activités pour la santé humaine

Les branches suivantes affichent une part de demandeurs d'emploi **supérieure** à la part d'emplois (EPT). Cela signifie que la situation semble être davantage "tendue" que dans d'autres branches.

- **47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles**
La situation de cette branche est délicate car la part de demandeurs d'emploi (8.1%) en 2012 excède celle des EPT (5.7%). À noter que l'écart s'est inversé puisque en 2005 et 2008 l'emploi représentait près de 7.5% alors que les demandeurs d'emploi représentaient près de 6.5%. La situation semble donc s'être détériorée. Au niveau Suisse, le marché est également tendu : la part de demandeurs d'emploi a toujours été supérieure à la part des EPT quelle que soit l'année de référence choisie. En revanche, la part de demandeurs d'emploi s'est réduite passant de 9.3% en 2005 à 8.4% en 2008 puis à 7.7% en 2012.
- **78 : Activités liées à l'emploi**
Les comparaisons liées à cette branche économique sont à prendre avec précaution car les activités des agences de placement en font partie. Il n'est ainsi pas exclu qu'il y ait confusion entre la branche effective du demandeur d'emploi placé par l'agence (par exemple dans la construction) et la branche économique de l'agence de placement (78) avant 2012, année du changement de pratique. Compte tenu de ce biais éventuel, peu de commentaires peuvent être apportés.

- **56 : Restauration**

La restauration représente 2.4% des emplois pour 6.9% des demandeurs d'emploi en 2012, dans le canton de Neuchâtel. Cependant, si la part de l'emploi était proche pour les deux autres années de référence, la tension dans cette branche semble avoir légèrement diminué depuis 2008 puisque la part de DE s'est réduite. La situation étant semblable en Suisse, il semble que cette problématique soit relative à la branche plutôt qu'au canton. Il s'agit en outre de l'une des branches sujette aux variations saisonnières, que ces valeurs moyennes annuelles ne peuvent pas capter. À noter que la situation dans la branche "**55 : Hébergement**" semble similaire bien que les parts soient plus faibles.

- **77 + 79-82 : Activités de services administratifs et de soutien**

Cette branche regroupe divers services comme des agences de voyage, des sociétés de nettoyage ou encore des services de sécurité. En 2012, elle représente 4.5% des demandeurs d'emploi pour 3.1% des EPT. Ces deux valeurs ont augmenté entre 2005 et 2008 puis entre 2008 et 2012, tant au niveau cantonal que national, mais de manière plus soutenue à Neuchâtel.

- **46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles**

La part de demandeurs d'emploi et celle des EPT sont stables. À noter que les valeurs sont plus basses dans le canton de Neuchâtel qu'en Suisse. En 2012, 3.3% des demandeurs d'emploi et 3% des EPT sont liés à cette branche dans le canton.

- **41 - 43 : Construction de bâtiments, génie civil et travaux de construction spécialisés**

La part des EPT et des DE sont respectivement de 5.8% et 5.9% au niveau cantonal et de 8.2% et 7.3% au niveau national. La part des demandeurs d'emploi a augmenté en Suisse (de 7% à 7.3%) et également à Neuchâtel passant de 5% en 2008 à 5.9% en 2012. Le changement de pratique des ORP quant à la mention de la branche d'activité économique n'est probablement pas étranger à cette augmentation.

Les branches suivantes affichent une part de demandeurs d'emploi **inférieure** à la part d'emplois (EPT). Pour celles-ci, la situation devrait être plus favorable (marché moins tendu).

- **26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; horlogerie**

Branche forte de l'emploi dans le canton de Neuchâtel (18.4% des EPT total, 46% des EPT dans le secteur secondaire), elle représente 9.4% des demandeurs d'emploi du canton. La situation s'est améliorée par rapport aux deux autres années de référence dans la mesure où l'emploi a progressé alors que la part de demandeurs d'emploi a diminué. En 2005, 13.8% des EPT et 11.5% des DE étaient rattachés à cette branche. En 2008, la part d'EPT atteignait 17.4% et celle des DE 9.6%.

- **86 : Activités pour la santé humaine**

Quelque 6% des EPT pour seulement 2.9% des demandeurs d'emploi sont relatifs aux activités pour la santé humaine. Les valeurs pour 2005 et 2008 sont relativement proches. On observe un phénomène similaire au niveau national.

- **85 : Enseignement**

En 2012, l'enseignement représentait 5% des EPT et 3.3% des demandeurs d'emploi. Sur les trois années de référence, les valeurs n'ont pas excessivement changé (légère diminution de la part des emplois) et par rapport à la Suisse, on observe un comportement similaire de la branche.

- **84 : Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire**

Après 2005 et 2008 et des valeurs stables, les parts de demandeurs d'emploi ont fortement diminué (près de moitié) entre 2008 et 2012. La part de demandeurs d'emploi est passée de 6.2% à 3.2% à Neuchâtel et de 4.4% à 2.1% au niveau national. En 2012, cette branche représente 4.9% des EPT dans le canton et 3.9% en Suisse.

- **24 + 25 : Fabrication de produits métalliques (sauf machines et équipements)**

La part des demandeurs d'emploi, à Neuchâtel, a fortement augmenté entre 2008 et 2012 (passant de 1.5% à 3.7%) alors qu'elle est restée stable en Suisse. Dans le même temps, à Neuchâtel comme en Suisse, on observe une légère diminution de la part d'EPT dans cette branche.

- **19-21 : Cokéfaction, raffinage et industries chimique et pharmaceutique**

La part des demandeurs d'emploi, tout comme celle de l'emploi, est stable dans le canton de Neuchâtel (0.7% et 1.4% respectivement) ainsi qu'au niveau national (0.9% et 1.8% respectivement).

3.3. Analyse par branche d'activité du rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et d'EPT

Dans cette section, le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre d'EPT est mesuré pour chaque branche. Même si elle s'en approche, cette mesure n'est pas à proprement parlé un taux de demandeurs d'emploi. En effet, le dénominateur du taux de demandeurs d'emploi est la population active et non le nombre d'emplois.

Tout d'abord, le tableau ci-dessous fait état de la situation de chacun des trois secteurs, pour la Suisse et Neuchâtel. Quel que soit le secteur considéré, le ratio neuchâtelois est toujours supérieur au ratio suisse, c'est-à-dire moins bon. À noter que la situation est meilleure dans le secteur secondaire (1 demandeur d'emploi pour 20 EPT) que dans le secteur tertiaire (1 demandeur d'emploi pour 13.5 EPT).

Tableau 1

Rapport DE/EPT, Suisse et canton de Neuchâtel, secteurs d'activité

	Ratio DE/EPT - Suisse	Ratio DE/EPT - Neuchâtel
Secteur primaire	1.42%	2.70%
Secteur secondaire	3.70%	4.91%
Secteur tertiaire	4.46%	7.41%

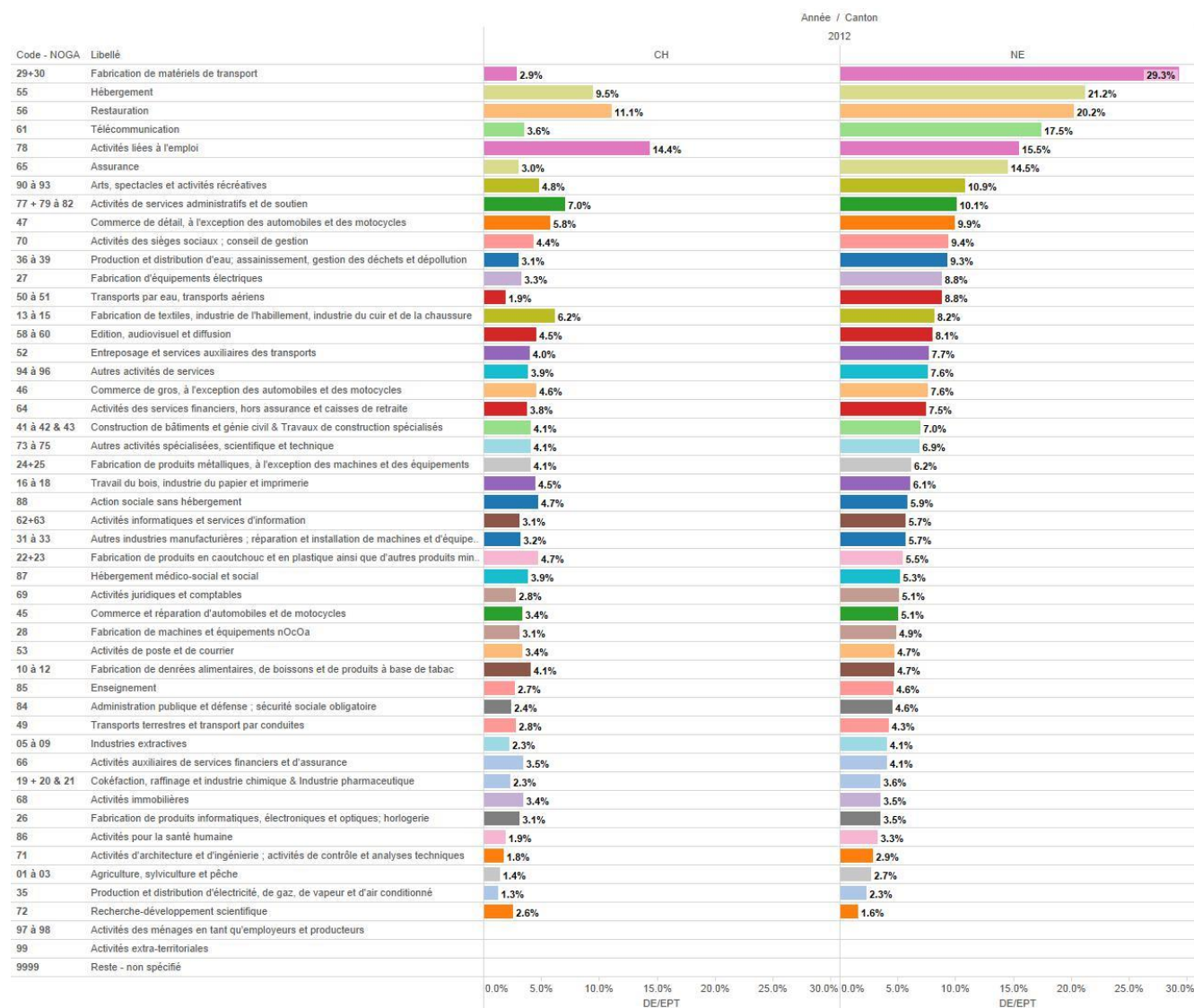
Dans le tableau de page suivante, le niveau neuchâtelois du nombre de demandeurs d'emploi par rapport au nombre d'EPT est comparé au niveau national pour chacune des branches ou regroupements de branches. Un tableau est également disponible dans l'[Annexe 3](#) avec les nombres absolus de demandeurs d'emploi et d'EPT ainsi que le rapport entre ces deux notions, pour l'année 2012.

Toutes les branches, à l'exception de la "72 : Recherche-développement scientifique", se trouvent dans une moins bonne situation dans le canton de Neuchâtel qu'au niveau national avec, parfois, des écarts importants.

Sur les 13 branches retenues pour l'analyse, 7 affichaient de meilleurs ratios à Neuchâtel qu'en Suisse en 2005, 2 en 2008 et aucune en 2012.

Il convient de nuancer les résultats de certaines branches, comme celles de la fabrication de matériels de transport ou encore les télécommunications, où les rapports (DE/EPT) sont fortement influencés par de faibles effectifs.

Figure 2
Rapport DE / EPT, Suisse et canton de Neuchâtel, 2012



La figure ci-dessous permet, pour la série de branches retenues auparavant, de visualiser cette observation grâce à la bissectrice (droit à 45°).

Clé de lecture :

Pour chaque branche, le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi et le nombre d'emplois en équivalent plein temps est mesuré.

Axe vertical : rapport DE / EPT pour le canton de Neuchâtel en 2012

Axe horizontal : rapport DE / EPT pour la Suisse en 2012

Taille des marques : nombre de demandeurs d'emploi dans le canton de Neuchâtel

Etiquette : code de la branche d'activité économique

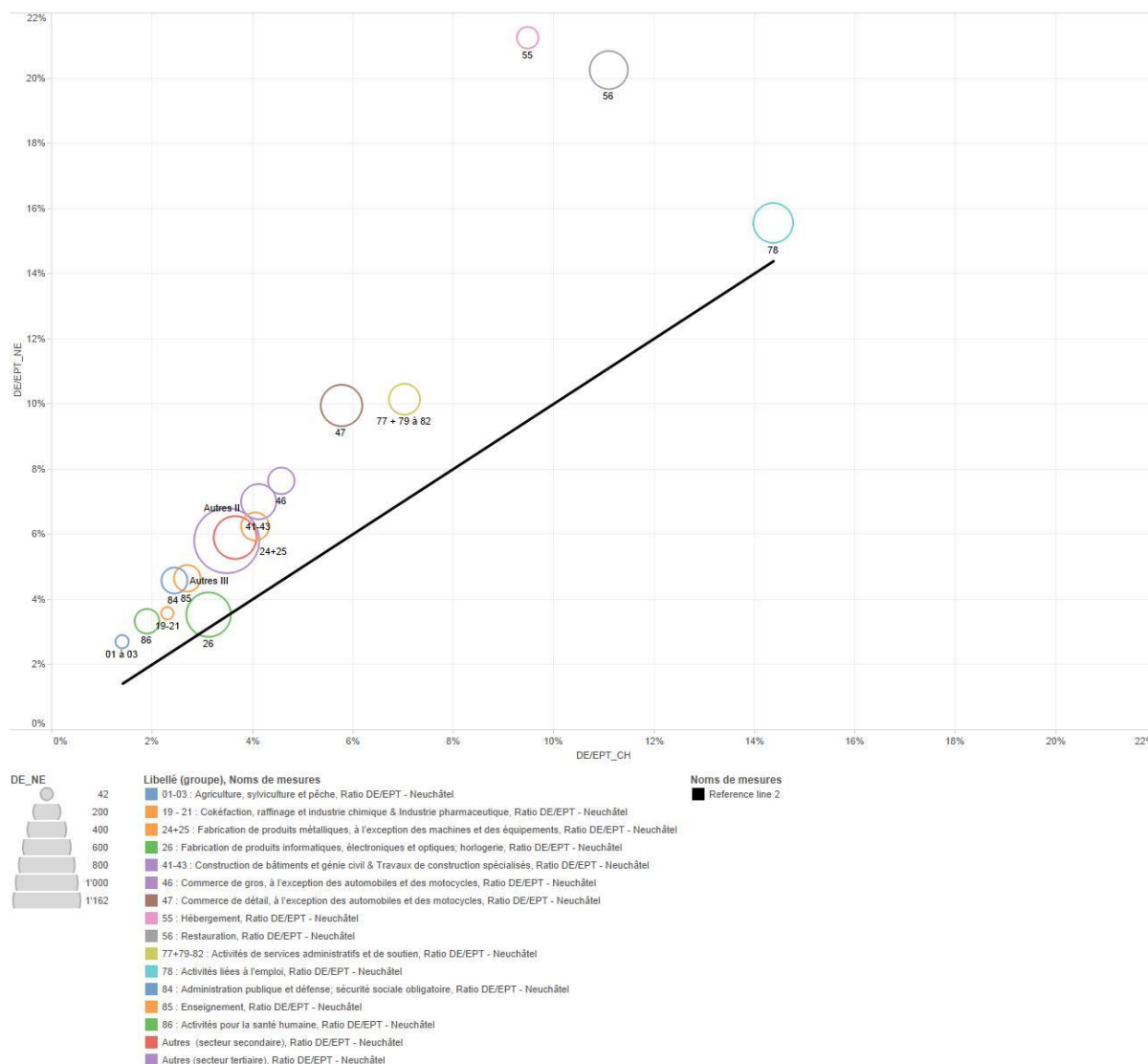
Droite à 45°: rapport DE / EPT de Neuchâtel = rapport DE / EPT de la Suisse

De plus :

- Plus le rapport est élevé, moins la situation de la branche est bonne. Ceci signifie qu'on trouve trop de DE par rapport aux EPT dans la branche
- Plus la branche se situe au-dessus de la droite à 45°, moins bonne est la situation de la branche dans le canton de Neuchâtel en regard de la situation nationale
- Plus la branche se situe au-dessous de la droite à 45°, meilleure est la situation de la branche dans le canton de Neuchâtel en regard de la situation nationale

Figure 3

Rapport DE/EPT, Suisse et canton de Neuchâtel, Branches d'activité économique retenues, 2012



Les informations présentées dans le graphique de la page précédente concernent l'année de référence 2012. Les rapports ont évolué entre les trois années de référence. Ces évolutions sont visibles dans le tableau ci-dessous et sont développées dans les paragraphes suivants de cette section.

Tableau 2

Rapport DE/EPT, Suisse et canton de Neuchâtel, 3 années de référence

Code - NOGA	Libellé	Année / Canton					
		2005		2008		2012	
		CH	NE	CH	NE	CH	NE
55	Hébergement	13.6%	13.5%	9.0%	12.7%	9.5%	21.2%
56	Restauration	14.8%	21.7%	10.1%	18.7%	11.1%	20.2%
78	Activités liées à l'emploi	22.1%	23.2%	14.7%	17.6%	14.4%	15.5%
77 + 79 à 82	Activités de services administratifs et de soutien	7.6%	7.5%	5.1%	5.9%	7.0%	10.1%
47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	7.8%	6.4%	4.8%	4.9%	5.8%	9.9%
46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	6.7%	9.3%	3.9%	5.9%	4.6%	7.6%
41 à 42 & 43	Construction de bâtiments et génie civil & Travaux de construction spécialisés	4.9%	4.8%	3.6%	4.9%	4.1%	7.0%
24+25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	5.1%	3.4%	3.1%	1.7%	4.1%	6.2%
85	Enseignement	3.4%	3.9%	2.3%	3.3%	2.7%	4.6%
84	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	6.2%	9.1%	4.7%	7.9%	2.4%	4.6%
19 + 20 & 21	Cokéfaction, raffinage et industrie chimique & Industrie pharmaceutique	2.1%	6.0%	1.5%	2.1%	2.3%	3.6%
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; horlogerie	4.4%	6.2%	2.2%	3.1%	3.1%	3.5%
86	Activités pour la santé humaine	3.8%	2.9%	2.7%	3.3%	1.9%	3.3%

- **55 : Hébergement**

Cette branche se comporte de manière similaire à celle de la restauration mais avec des volumes plus faibles (il y a près de 5 fois moins de demandeurs d'emploi et d'EPT dans l'hébergement que dans la restauration). Par conséquent, le rapport DE / EPT est similaire et atteint 21.2%. L'écart avec la Suisse est également important puisque le rapport national est de 9.5%. L'hébergement comme la restauration sont d'ailleurs les deux branches pour lesquelles l'écart entre la Suisse et Neuchâtel est le plus important⁴.

Contrairement à la restauration, l'évolution pour la branche de l'hébergement entre les années de référence est importante. Au niveau neuchâtelois, le rapport DE/EPT a fortement augmenté entre 2008 et 2012, passant de 12.7% à 21.2% alors que dans le même temps, le niveau national restait stable.

- **56 : Restauration**

La restauration est l'une des branches comptant le plus de demandeurs d'emploi mais aussi l'une des branches où le nombre de demandeurs d'emploi est le plus grand en regard du nombre d'EPT. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi représente 20.2% des EPT en 2012 dans le canton de Neuchâtel contre 11.1% au niveau national.

Ces valeurs s'avèrent assez stable à Neuchâtel, quelle que soit l'année de référence considérée.

- **78 : Activités liées à l'emploi**

Comme expliqué auparavant, l'analyse de cette branche est rendue difficile par le changement de pratique des ORP quant à l'attribution de cette branche à un demandeur d'emploi. Néanmoins, les valeurs cantonales sont, quelle que soit l'année de référence, toujours légèrement supérieures aux valeurs nationales.

En 2005, le nombre de demandeurs d'emploi représentait 23.2% des EPT dans cette branche contre 15.5% en 2012, dans le canton de Neuchâtel.

- **77 + 79-82 : Activités de services administratifs et de soutien**

D'abord proche du niveau national en 2005 et 2008, le ratio DE/EPT a particulièrement augmenté à Neuchâtel entre 2008 et 2012. En effet, le niveau cantonal passe de 5.9% à 10.1% alors que le ratio suisse augmente de 5.1% à 7%.

⁴ À l'exception des branches 29 et 30 (Fabrication de matériels de transport). Mais ce regroupement possède des effectifs très faibles et n'est donc pas réellement significatif (9 DE pour 30 EPT).

- **47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles**

Avec 472 DE pour 4'744 emplois, le nombre de demandeurs d'emploi de cette branche correspond au 10% du nombre d'EPT existant en 2012 dans le canton de Neuchâtel. L'écart avec la Suisse est relativement important puisque ce rapport est de 5.8% au niveau national.

Cet écart avec la Suisse s'est inversé puisqu'en 2005, le ratio était de 7.8% au niveau national et 6.4% à Neuchâtel. En 2008, le nombre de DE représentait 4.8% (Suisse) et 4.9% (Neuchâtel) des EPT.

- **46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles**

Bien que l'écart avec la Suisse soit moindre que dans le cas du commerce de détail, il reste également important dans le commerce de gros. Les demandeurs d'emploi représentent 7.6% du nombre d'EPT au niveau neuchâtelois, contre 4.6% au niveau national en 2012.

En termes d'évolution, on constate des mouvements similaires au commerce de détail (diminution entre 2005 et 2008 puis augmentation entre 2008 et 2012) mais de manière moins marquée. Le niveau cantonal en 2008 était de 5.9%.

- **41 - 43 : Construction de bâtiments, génie civil et travaux de construction spécialisés**

Le rapport DE/EPT est de 7% au niveau cantonal contre 4.1% pour la Suisse. À noter que le rapport cantonal a augmenté entre les deux dernières années de référence. En effet, le niveau de 2008 n'était que de 4.9% dans le canton de Neuchâtel.

Comme expliqué auparavant, le changement de pratique peut expliquer en partie ces résultats. Le domaine de la construction fait souvent appel aux agences de placement. Or avant 2012, il pouvait arriver que l'ORP inscrive la branche 78 (Activités liées à l'emploi) comme branche d'activité économique du demandeur d'emploi. Depuis, les ORP ont fait particulièrement attention à modifier leur pratique quant à cette problématique.

- **24 + 25 : Fabrication de produits métalliques (sauf machines et équipements)**

Autre branche importante de l'industrie, la fabrication de produits métalliques a un nombre de demandeurs d'emploi, en rapport aux EPT enregistrés, plus important que dans le cas de la branche 26 (qui inclut l'horlogerie). En effet, ce rapport est de 6.2% à Neuchâtel contre 4.1% au niveau national.

En 2005 et 2008, les valeurs cantonales étaient inférieures aux valeurs suisses. Suite à la crise, l'augmentation ressentie entre 2008 et 2012, l'a été de manière plus violente à Neuchâtel qu'ailleurs.

- **85 : Enseignement**

Dans cette branche aussi, le rapport entre le nombre de DE et le nombre d'EPT est plus important à Neuchâtel qu'en Suisse. Les ratios sont de 4.6% au niveau cantonal pour 2.7% au niveau national.

Pour l'enseignement, les variations ne sont pas très importantes, parfois positives, parfois négatives.

- **84 : Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire**

Similaire à la branche de l'enseignement en termes de demandeurs d'emploi et d'EPT, les ratios cantonaux et nationaux sont par conséquent assez proches, soit 4.6% à Neuchâtel et 2.4% en Suisse.

L'évolution est en revanche différente, puisque les valeurs ont diminué au fil des années de référence, aussi bien dans le pays que dans le canton.

- **19 – 21 : Cokéfaction, raffinage, industries chimique et pharmaceutique :**

Après une diminution entre 2005 et 2008, le ratio a à nouveau augmenté pour atteindre 3.6% en 2012 au niveau cantonal. L'évolution, au niveau national, est stable et le ratio est de 2.3% en 2012.

- **26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; horlogerie**

Branche phare du canton de Neuchâtel avec 15'391 EPT en 2012, la branche 26 est également celle qui compte le plus de demandeurs d'emploi (542). Ces derniers représentent 3.5% des EPT. Si ce pourcentage n'est pas très élevé, il reste néanmoins supérieur au niveau suisse qui affiche 3.1%. L'évolution au niveau cantonal (diminution entre 2005 et 2008 et augmentation entre 2008 et 2012) est similaire à celle observée en Suisse.

- **86 : Activités pour la santé humaine**

Avec 167 demandeurs d'emploi pour 5'045 EPT, le rapport est de 3.3% dans le canton de Neuchâtel, ce qui demeure toutefois plus élevé qu'au niveau national (1.9%). Ces valeurs sont restées stables à Neuchâtel alors qu'elles ont diminué en Suisse.

4. Analyse évolutive des demandeurs d'emploi

L'étude a montré que certaines branches ont évolué de manière plus ou moins importante entre les différents points de situation (2005, 2008 et 2012), au niveau de l'emploi mais surtout au niveau du nombre de demandeurs d'emploi. Si les données à disposition ne permettent pas d'étudier les années intermédiaires pour l'emploi, nous pouvons en revanche fournir une évolution sur 11 ans (2004 à 2014) pour les demandeurs d'emploi. Les résultats sont des moyennes mensuelles sur une année, par conséquent, les effets saisonniers sont gommés.

Ce chapitre met en évidence les périodes durant lesquelles les branches principales pour le canton de Neuchâtel ont évolué en termes de demandeurs d'emploi. Il permet également de comparer l'évolution entre Neuchâtel, la Suisse et d'autres cantons. En effet, six cantons sont comparés à Neuchâtel, soit par leur proximité soit par leurs ressemblances structurelles et économiques.

Une branche pour laquelle le rapport entre demandeurs d'emploi et EPT est resté stable a tout de même pu évoluer entre deux années de référence et cette analyse nous permettra de le voir. L'analyse à un détail plus fin n'est pas toujours possible à cause du changement de nomenclature intervenu entre 2008 et 2009.

Pour des questions de comparabilité, nous travaillons ici sur une évolution indicielle. Nous avons choisi l'année 2004 comme base. Ceci signifie que pour chacune des branches étudiées, la valeur 2004 est de 100, et que nous suivons ensuite l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ramenée à cet indice.

Comme dans la première partie, nous débutons avec les branches affichant une part de demandeurs d'emploi supérieure à la part d'emplois (EPT).

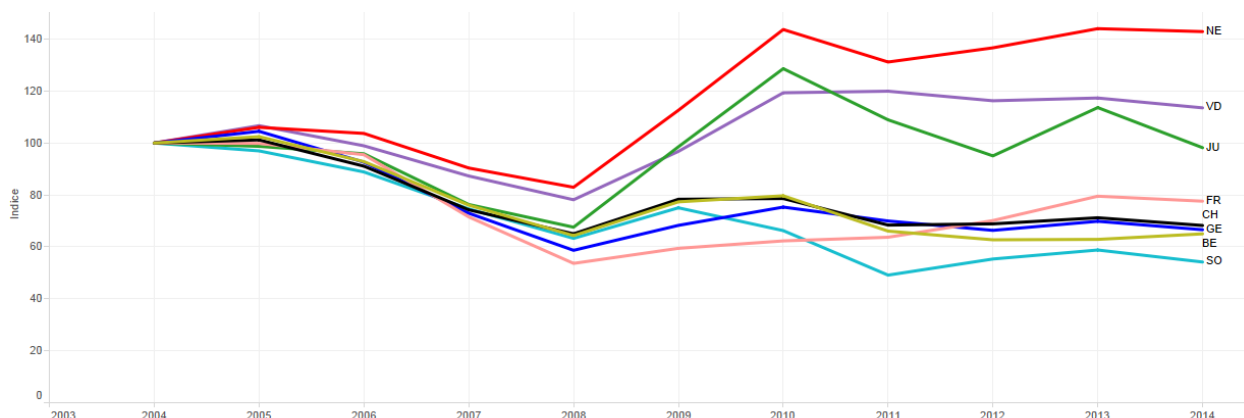
- **47 : Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles**

Après une légère baisse entre 2004 et 2008 où l'indice a atteint 83 à Neuchâtel, la crise a fortement touché cette branche. En effet, l'indice atteint 143 en 2010, soit une augmentation de plus de 70% par rapport au niveau de 2008. En 2014, le niveau de l'indice n'est pas inférieur à celui atteint en 2010, preuve que la situation ne s'est pas réellement améliorée. L'augmentation a été beaucoup plus forte dans le canton qu'en Suisse.

Les cantons de Neuchâtel et du Jura ont connu la plus forte augmentation indicielle pour cette branche durant la crise. Si pour le Jura cette évolution peut être due à des effets d'échelle, elle est inquiétante dans le cas du canton de Neuchâtel.

Aucune sous-catégorie du commerce de détail ne ressort réellement.

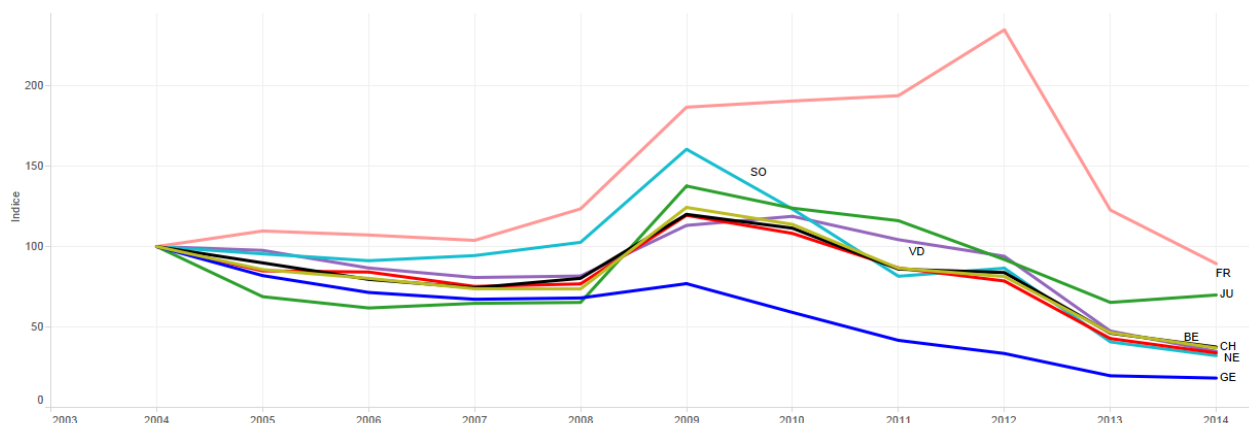
Figure 4
Évolution des demandeurs d'emploi : Commerce de détail



- **78 : Activités liées à l'emploi**

Comme expliqué auparavant, l'analyse de cette branche est très difficile car de nombreux biais interviennent et doit donc être retenue avec d'innombrables précautions. Lors de la crise, le nombre de demandeurs d'emploi ont vu leur contrat, souvent temporaire, s'arrêter et ceci a, par conséquent, grossi la liste des personnes inscrites à l'ORP. En 2012, qui correspond à l'année du changement de pratique dans cette branche, le nombre de demandeurs d'emploi dans cette branche a diminué. À noter que l'évolution pour le canton de Neuchâtel est identique à celle observée en Suisse et dans la plupart des autres cantons, comme Berne et Vaud.

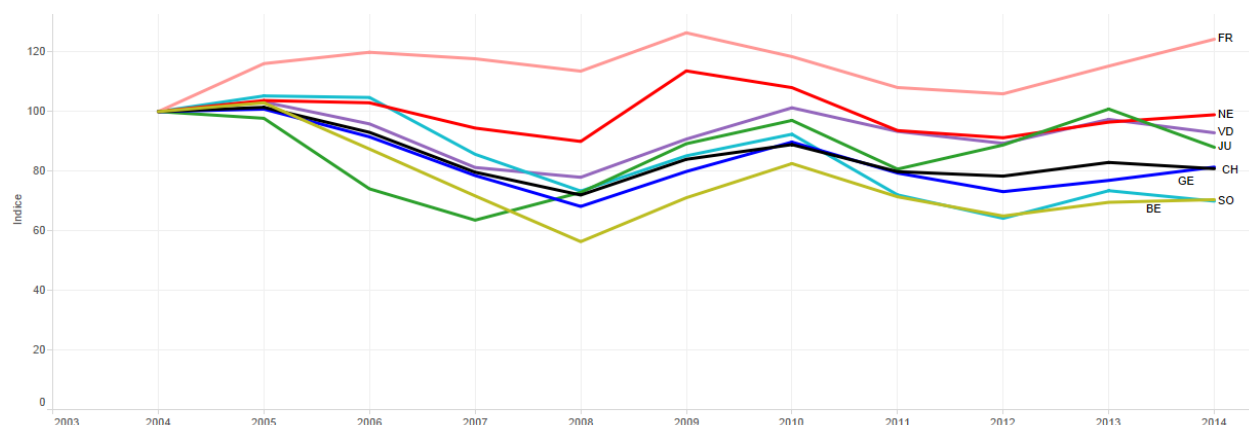
Figure 5
Évolution des demandeurs d'emploi : Activités liées à l'emploi



- **56 : Restauration**

Dans la plupart des cantons, les variations observées ont été relativement faibles. À Neuchâtel, l'indice a oscillé entre un minimum de 90 en 2008 et de 114 en 2009. En 2014, il est proche de son niveau de référence (100) basé en 2004. À noter que "l'effet crise" s'est ressenti entre 2008 et 2009 à Neuchâtel alors que l'effet a duré deux ans dans la plupart des autres cantons. La hausse a donc été plus sèche mais plus brève dans notre canton.

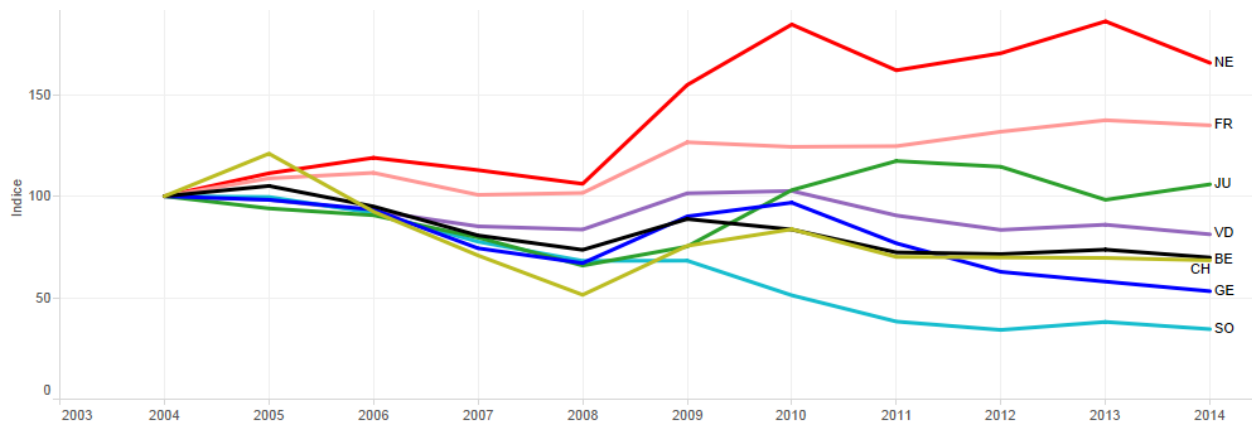
Figure 6
Évolution des demandeurs d'emploi : Restauration



- **55 : Hébergement**

Bien que le ratio entre demandeurs d'emploi et EPT soit important, il convient de rappeler que le nombre de demandeurs d'emploi est mesuré pour le canton de Neuchâtel dans cette branche (75 demandeurs d'emploi en 2004 et 125 en 2014). Néanmoins, le graphique ci-dessous montre que l'indice a augmenté de manière plus importante à Neuchâtel que dans n'importe quel autre canton durant la crise.

Figure 7
Évolution des demandeurs d'emploi : Hébergement

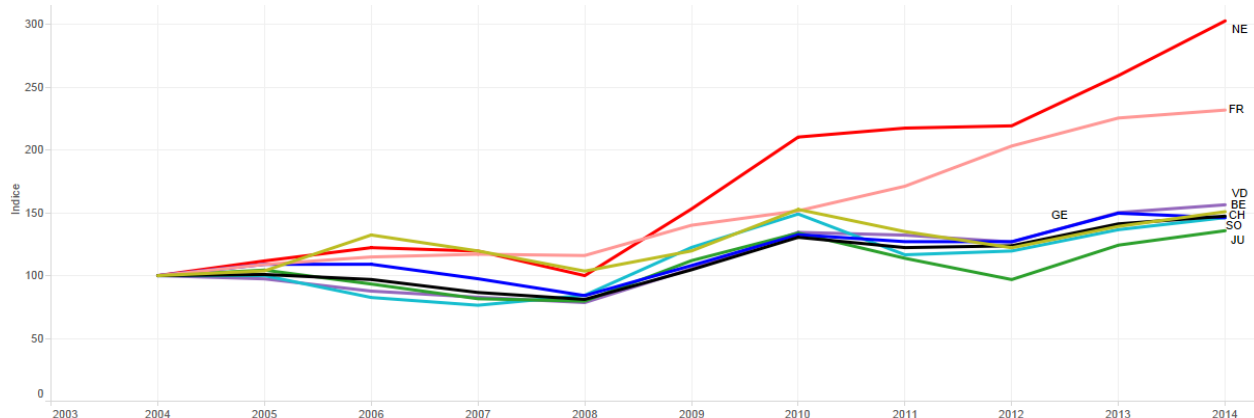


- **77 + 79-82 : Activités de services administratifs et de soutien**

Il convient de relever que cette branche est particulièrement touchée par les biais mentionnés dans l'introduction, à savoir le changement de nomenclature ainsi que par l'amélioration de pratique relative aux agences de placement.

Dès lors, toute précaution gardée vis-à-vis du niveau de détail utilisé, il semble que les activités de nettoyage composent la majorité de ce regroupement de branches et que l'indice a notamment augmenté entre 2008 (100) et 2010 mais également entre 2012 et 2014 (300). À noter que l'évolution dans le canton de Neuchâtel est la plus mauvaise du pays.

Figure 8
Évolution des demandeurs d'emploi : Activités de services administratifs et de soutien



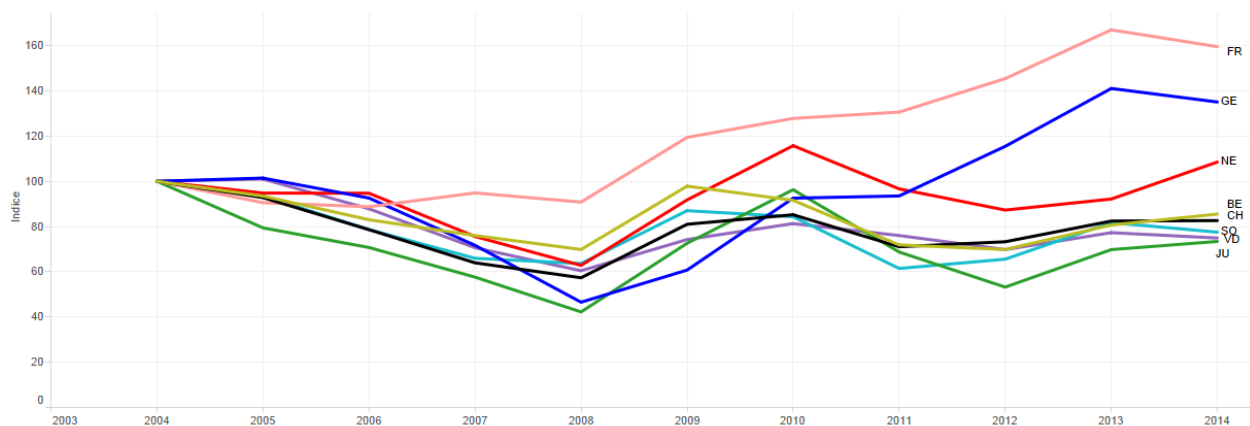
- **46 : Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles**

L'évolution de cette branche rejoint celle du commerce du détail mais dans des variations moins importantes. À Neuchâtel, l'augmentation durant la crise a été marquée, relativement aux autres cantons. En revanche la diminution post-crise a été également plus forte à Neuchâtel qu'ailleurs.

Là encore, aucune sous-catégorie ne se détache réellement dans cette branche.

Figure 9

Évolution des demandeurs d'emploi : Commerce de gros

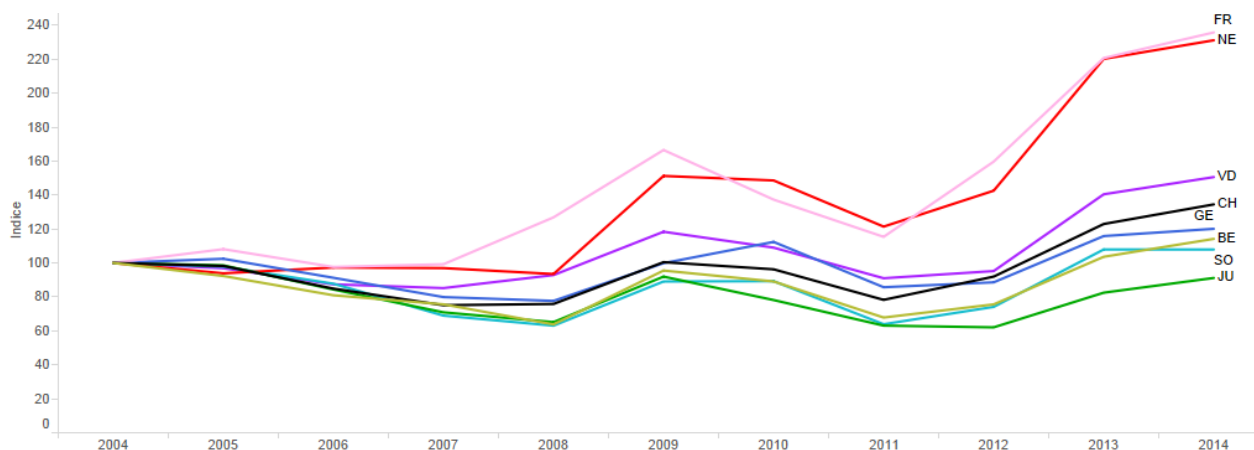


- **41 - 43 : Construction de bâtiments, génie civil et travaux de construction spécialisés**

Stable jusqu'en 2008, la branche connaît une forte augmentation durant les années 2009 et 2010 puis une seconde de 2012 à 2014. Cette évolution est supérieure à celle enregistrée dans les autres cantons.

Figure 10

Évolution des demandeurs d'emploi : Construction de bâtiments, génie civil et travaux de construction spécialisés



Les branches suivantes affichent une part de demandeurs d'emploi **inférieure** à la part d'emplois (EPT). Pour celles-ci, la situation devrait être plus favorable (marché moins tendu).

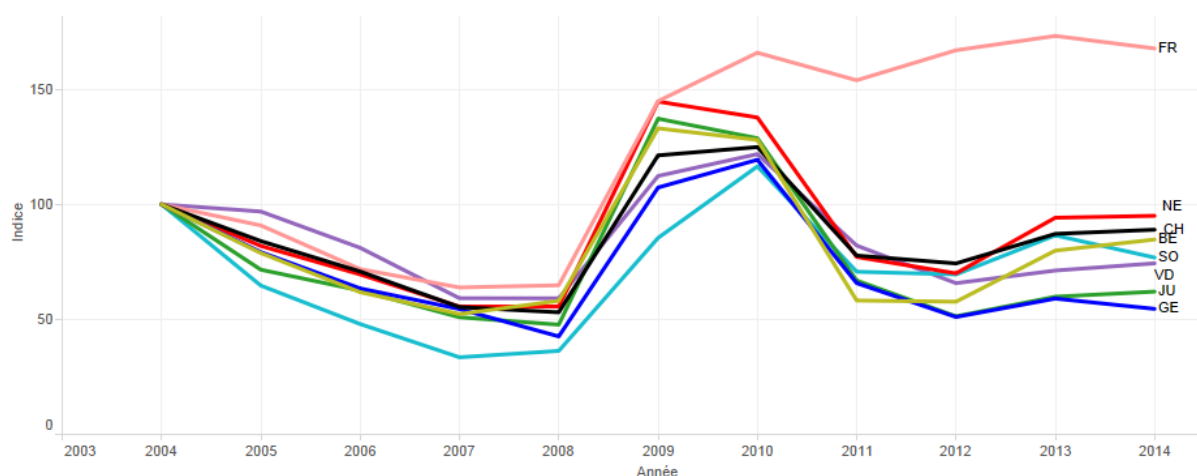
- **26 : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; horlogerie**

Suite à la crise, l'indice de cette branche a augmenté de 160% à Neuchâtel en un an. Cette forte hausse a été légèrement moins marquée dans les autres cantons représentés.

Dans le cas de Neuchâtel, c'est le code NOGA 2652 correspondant à l'horlogerie qui est à l'origine du nombre de demandeurs d'emploi de la branche 26 (entre 80% et 90% selon les années) et de la variation. Il semble de plus que la fabrication et l'assemblage de mouvements soit une part importante du sous-groupe "horlogerie". Le détail est cependant trop fin pour une analyse chiffrée précise compte tenu du changement de NOGA intervenu entre 2008 et 2009.

Figure 11

Évolution des demandeurs d'emploi : Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; horlogerie



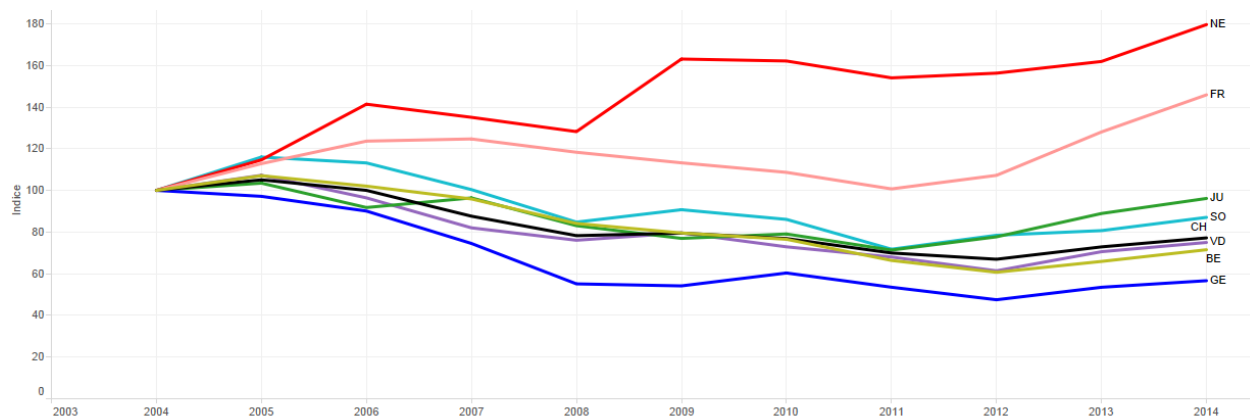
- **86 : Activités pour la santé humaine**

L'indice est globalement en légère augmentation entre 2004 et 2014 avec deux épisodes où la hausse est plus soutenue. Il s'agit des périodes 2004-2006 et 2008-2009. L'augmentation a été légèrement plus forte à Neuchâtel, relativement aux autres cantons. De plus pour certains (comme Genève, Vaud, Zürich par exemple), la tendance était plutôt à la baisse entre 2004 et 2012. Rappelons cependant la présence d'hôpitaux universitaires pour ces cantons.

À Neuchâtel, il convient de distinguer les activités hospitalières pour lesquelles la hausse est marquée alors qu'elle est modérée pour les activités de médecins et dentistes.

Figure 12

Évolution des demandeurs d'emploi : Activités pour la santé humaine



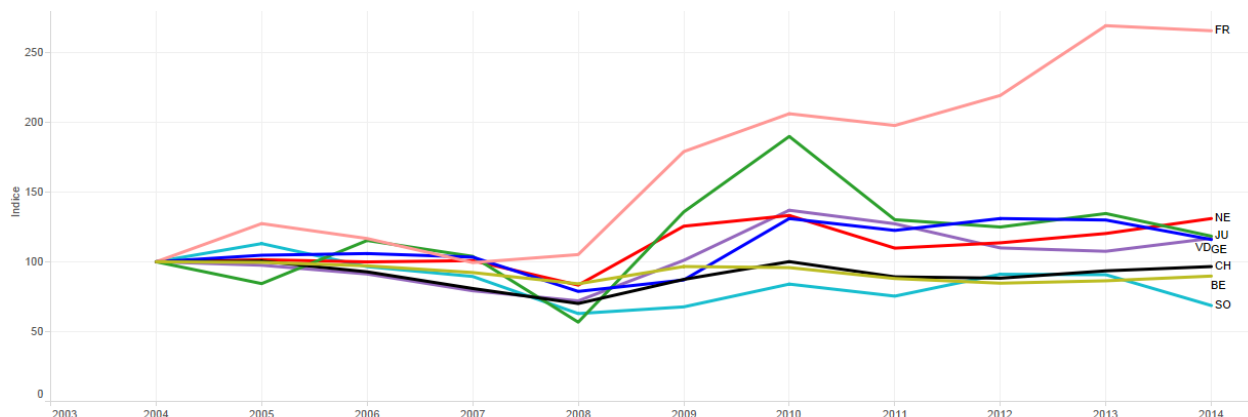
- **85 : Enseignement**

Si l'évolution a été plus marquée dans d'autres cantons (notamment le Jura et Fribourg), l'augmentation durant la crise (2008-2010) a été importante à Neuchâtel qui a vu son indice passé de 83 (2008) à 133 (2010). Le niveau en 2014 est proche de celui de 2010 car après une légère reprise entre 2010 et 2011, l'indice est reparti à la hausse entre 2011 et 2014.

Il apparaît que les activités de l'enseignement secondaire et post-secondaire ont souffert de manière plus importante dans cette branche.

Figure 13

Évolution des demandeurs d'emploi : Enseignement



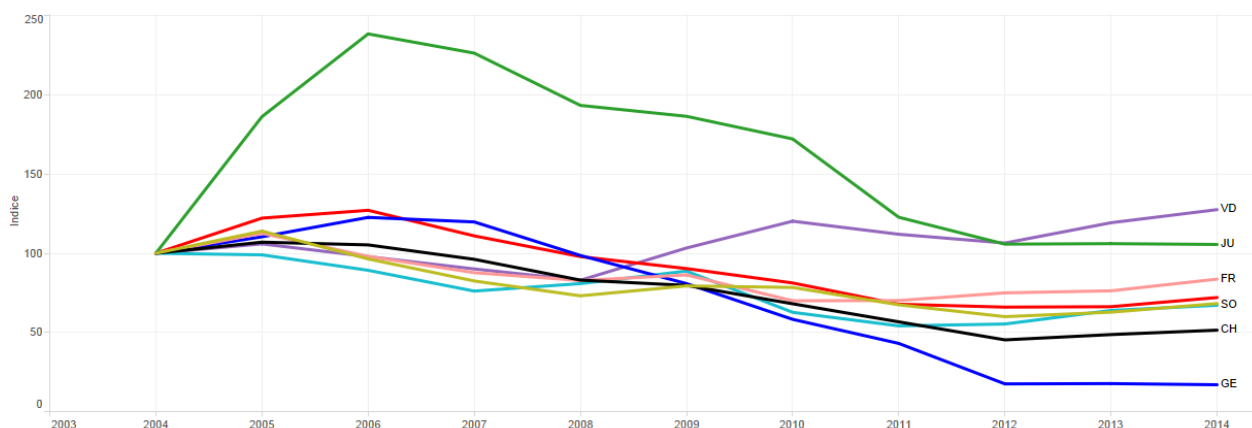
- **84 : Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire**

La tendance neuchâteloise est proche de celles observées dans la plupart des cantons. Après un léger épisode haussier jusqu'en 2006 (127), la branche connaît une diminution de son indice, même durant la crise, pour atteindre un niveau de 66 en 2013. À noter une très légère hausse de 6 points en 2014.

L'administration publique en générale représente la grande partie de cette branche et de son évolution.

Figure 14

Évolution des demandeurs d'emploi : Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire

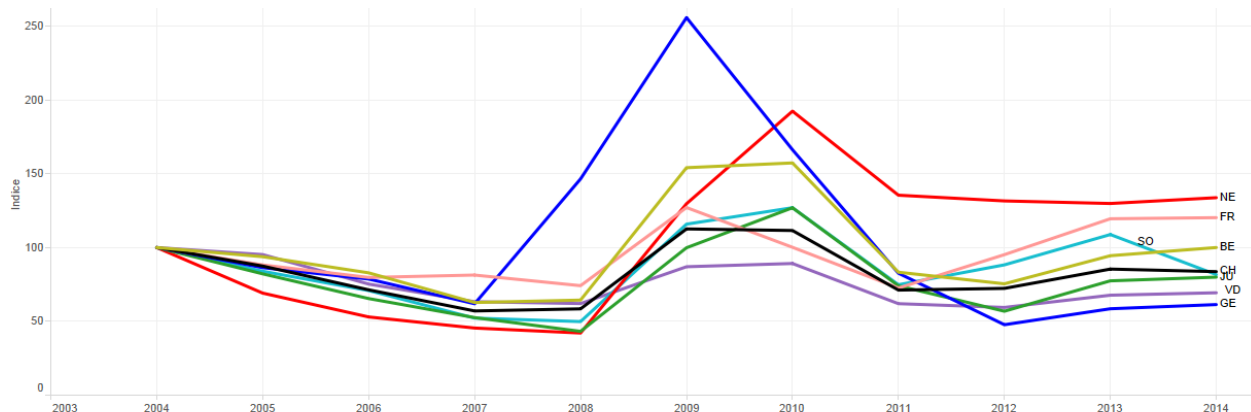


- **24 + 25 : Fabrication de produits métalliques (sauf machines et équipements)**

Après une baisse progressive entre 2004 et 2008 (où l'indice atteint 42) la branche subit une période de crise particulièrement violente (indice de 192 en 2010). Après une légère diminution du nombre de demandeurs d'emploi, l'indice se stabilise autour de 130. La branche n'a donc retrouvé ni son niveau ni sa tendance d'avant-crise.

Figure 15

Évolution des demandeurs d'emploi : Fabrication de produits métalliques (sauf machines et équipements)

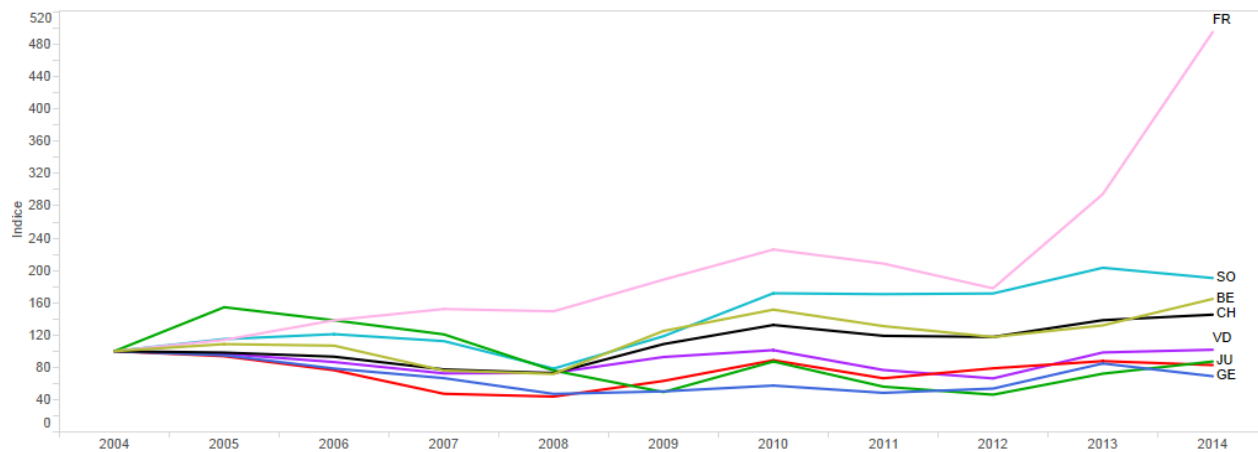


- **19 -21 : Cokéfaction, raffinage, industries chimique et pharmaceutique**

A l'exception de la période de crise, évolution relativement stable dans le canton de Neuchâtel qui se situe dans la tendance des autres cantons.

Figure 16

Évolution des demandeurs d'emploi : Cokéfaction, raffinage, industries chimique et pharmaceutique



5. Considérations finales

Ce rapport est avant toute chose un outil comparatif. La plupart des chiffres proposés n'ont pas un intérêt très grand s'ils sont présentés seuls. Seule compte la comparaison d'une même valeur entre deux années ou entre deux cantons par exemple. Dans certains cas, des écarts importants apparaissent, il convient de toujours garder à l'esprit les biais existant dans cette étude, notamment dans le cas d'écarts importants. De rappeler que des épisodes particuliers ont eu lieu ces dernières années et que par conséquent, les mouvements entre les années de référence peuvent être importants.

Une série de particularités, connues, propres au canton de Neuchâtel ressortent dans cette étude. La prépondérance du secteur horloger, représentant 18% de l'emploi du canton peut provoquer des mouvements importants et rapides si la santé de cette branche venait à se dégrader. Certaines branches, comme le commerce de détail ou encore la restauration, semblent être dans des situations de marché tendues, quel que soit le canton considéré. En revanche, dans le commerce de détail pour le canton de Neuchâtel, la situation s'est dégradée de manière plus importante qu'en Suisse.

Cependant, le rapport entre demandeurs d'emploi et EPT par branche met en évidence que, quelle que soit la branche considérée en 2012, le canton de Neuchâtel "*performe*" toujours moins bien qu'au niveau national. De plus, pour certaines branches, ce n'était pas le cas avant la crise de 2008-2009. Ceci confirme que le canton de Neuchâtel a particulièrement subi les effets de cette crise au niveau de l'emploi, et qu'il n'a jamais retrouvé son niveau d'avant-crise.

Pour conclure, cette étude confirme que la relation entre emploi et chômage reste opaque et difficilement solutionnable en raison des quelques difficultés de codification relatives aux bases de données. Néanmoins, des comparaisons entre cantons et entre différentes années de référence restent possibles et ont permis de mettre en valeur différentes problématiques et / ou sources de satisfaction auxquels le canton de Neuchâtel fait face.

6. Annexes

A1) Secteurs et emploi

Figure 17

Secteurs et part de demandeurs d'emploi, 2012 :

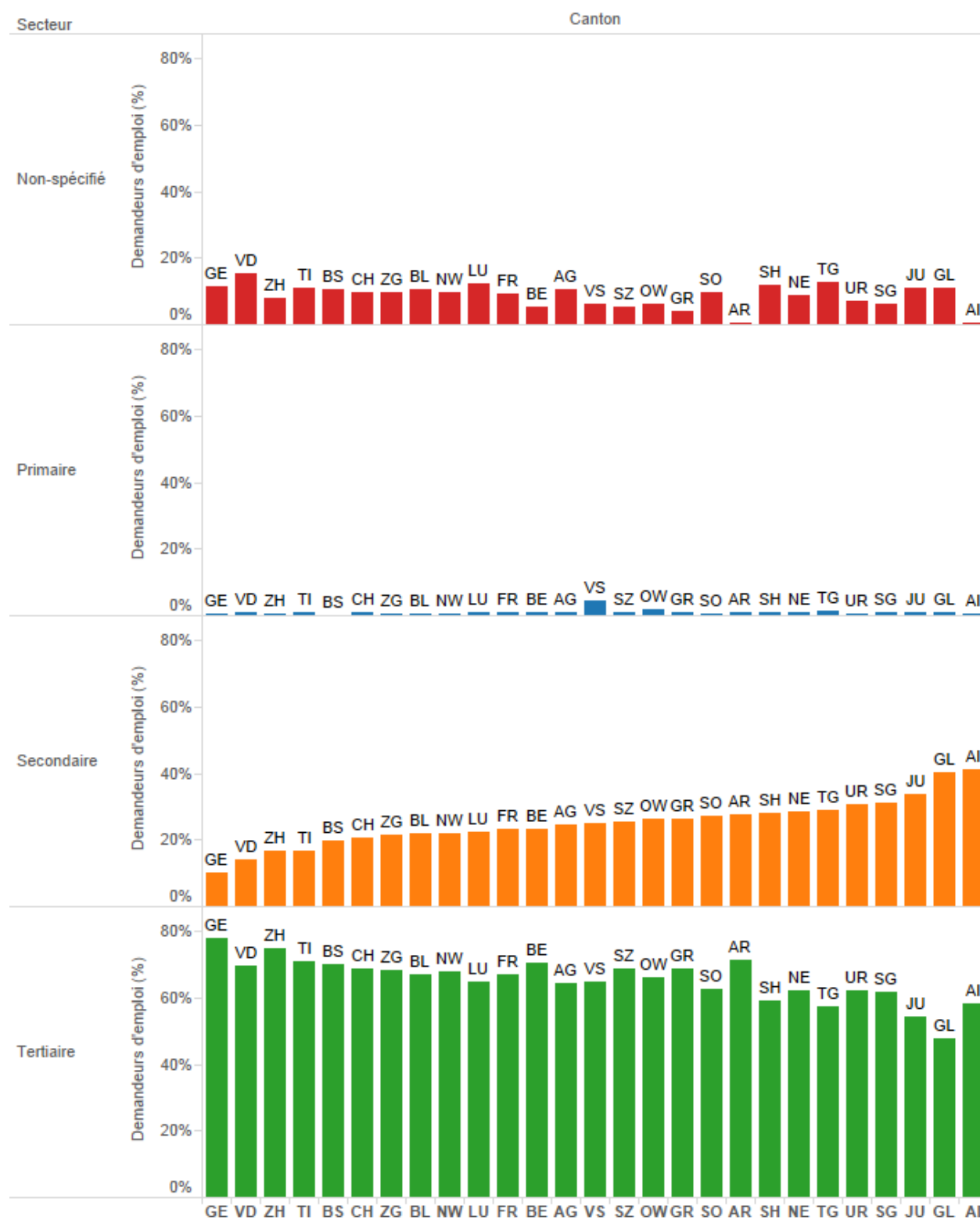
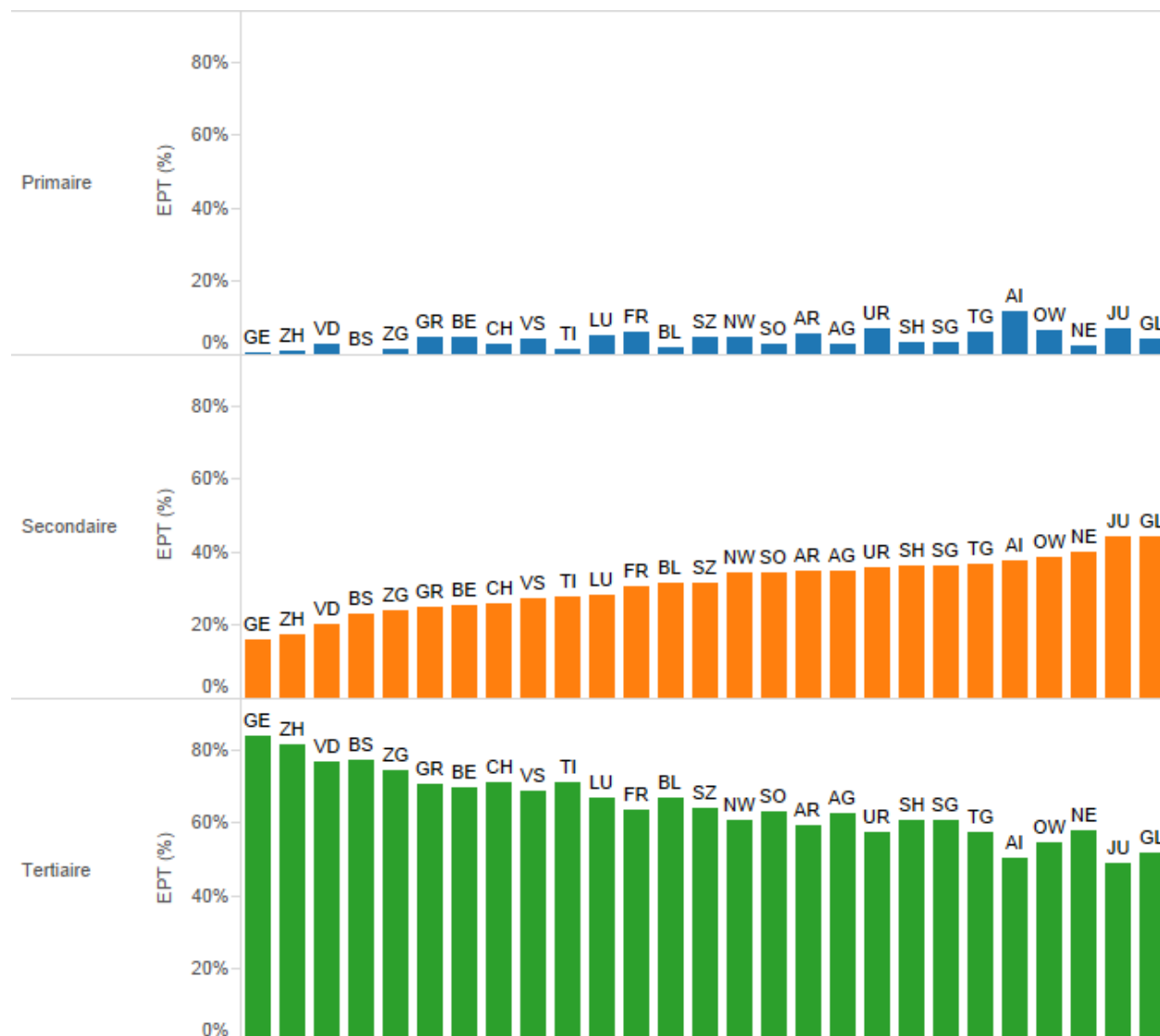


Figure 18
Secteurs et part d'EPT, 2012 :



A2) Branches d'activité économique et emploi

Figure 19

Part de demandeurs d'emploi, Suisse et Neuchâtel, 2012 :

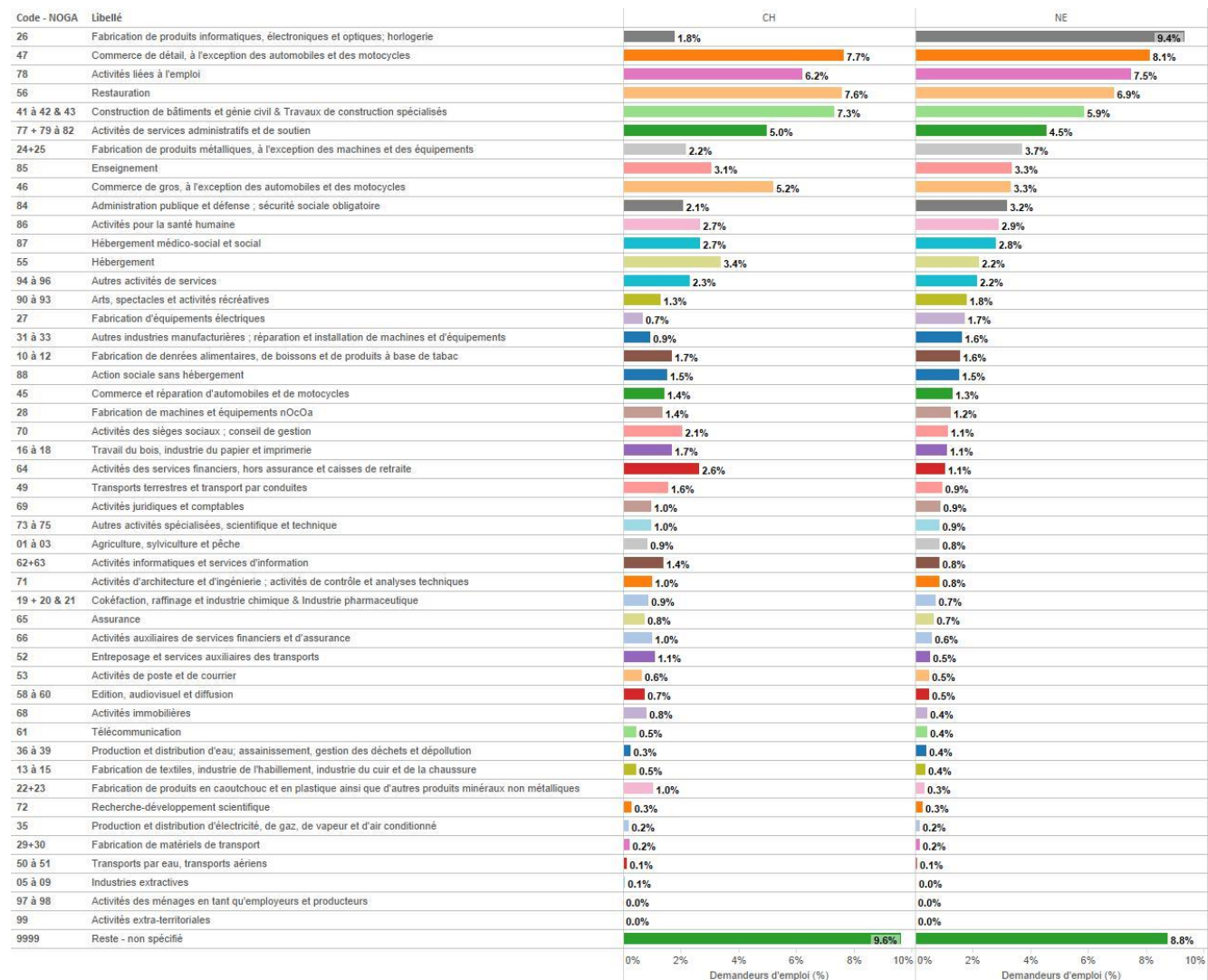
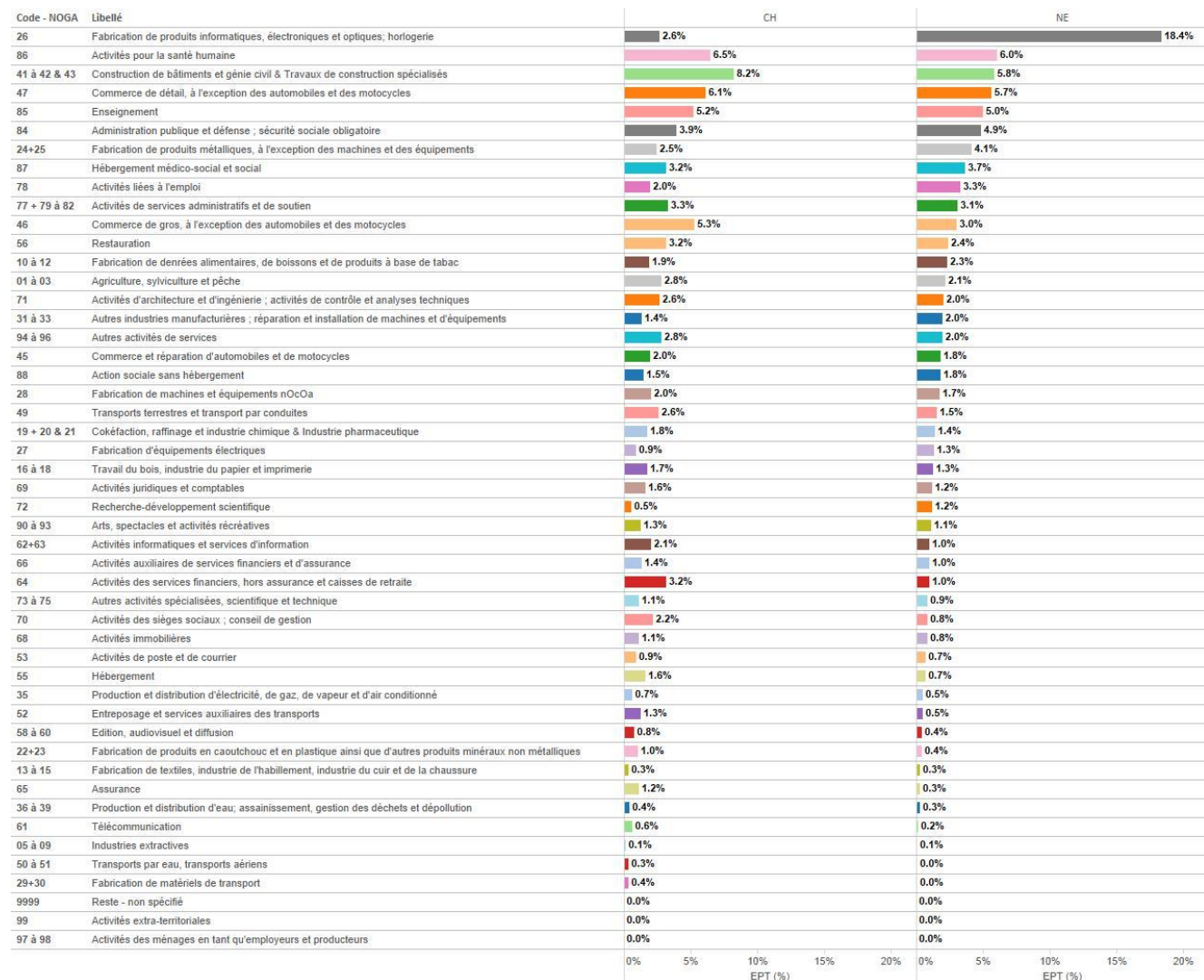


Figure 20
Part d'EPT, Suisse et Neuchâtel, 2012 :



A3) Branches d'activité économique et emploi

Tableau 3

Demandeurs d'emploi, EPT, DE/EPT, Suisse et Neuchâtel, 2012 :

Code NOGA (..	Libellé NOGA (groupe)	CH			NE		
		DE	EPT	DE / EPT	DE	EPT	DE / EPT
29+30	Fabrication de matériels de transport	426	14'736	2.9%	9	30	29.3%
55	Hébergement	6'017	63'367	9.5%	128	604	21.2%
56	Restauration	13'548	122'005	11.1%	400	1'976	20.2%
61	Télécommunication	827	23'224	3.6%	24	138	17.5%
78	Activités liées à l'emploi	11'104	77'217	14.4%	434	2'796	15.5%
65	Assurance	1'357	44'686	3.0%	38	261	14.5%
90 à 93	Arts, spectacles et activités récréatives	2'337	48'779	4.8%	103	950	10.9%
77 + 79 à 82	Activités de services administratifs et de soutien	8'904	126'645	7.0%	264	2'598	10.1%
47	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	13'675	236'751	5.8%	472	4'744	9.9%
70	Activités des sièges sociaux ; conseil de gestion	3'663	83'856	4.4%	67	711	9.4%
36 à 39	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	472	15'370	3.1%	23	246	9.3%
27	Fabrication d'équipements électriques	1'200	36'151	3.3%	99	1'120	8.8%
50 à 51	Transports par eau, transports aériens	255	13'160	1.9%	3	34	8.8%
13 à 15	Fabrication de textiles, industrie de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	811	13'116	6.2%	21	262	8.2%
58 à 60	Edition, audiovisuel et diffusion	1'319	29'040	4.5%	29	356	8.1%
52	Entreposage et services auxiliaires des transports	1'965	49'164	4.0%	30	384	7.7%
94 à 96	Autres activités de services	4'153	107'543	3.9%	125	1'638	7.6%
46	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	9'303	202'885	4.6%	192	2'522	7.6%
64	Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite	4'704	123'324	3.8%	61	820	7.5%
41 à 42 & 43	Construction de bâtiments et génie civil & Travaux de construction spécialisés	13'046	316'347	4.1%	340	4'879	7.0%
73 à 75	Autres activités spécialisées, scientifique et technique	1'732	42'643	4.1%	50	716	6.9%
24+25	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements	3'889	95'608	4.1%	215	3'452	6.2%
16 à 18	Travail du bois, industrie du papier et imprimerie	3'030	67'141	4.5%	64	1'050	6.1%
88	Action sociale sans hébergement	2'709	57'464	4.7%	88	1'505	5.9%
62+63	Activités informatiques et services d'information	2'475	79'405	3.1%	48	851	5.7%
31 à 33	Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1'694	52'140	3.2%	95	1'663	5.7%
22+23	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	1'861	39'517	4.7%	18	334	5.5%
87	Hébergement médico-social et social	4'757	123'386	3.9%	163	3'095	5.3%
69	Activités juridiques et comptables	1'741	62'476	2.8%	52	1'006	5.1%
45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	2'562	76'125	3.4%	76	1'506	5.1%
28	Fabrication de machines et équipements nOcoA	2'452	78'792	3.1%	71	1'445	4.9%
53	Activités de poste et de courrier	1'156	34'292	3.4%	29	607	4.7%
10 à 12	Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	3'023	74'180	4.1%	91	1'924	4.7%
85	Enseignement	5'448	201'634	2.7%	194	4'188	4.6%
84	Administration publique et défense ; sécurité sociale obligatoire	3'699	151'240	2.4%	186	4'074	4.6%
49	Transports terrestres et transport par conduites	2'803	100'795	2.8%	55	1'280	4.3%
05 à 09	Industries extractives	106	4'677	2.3%	2	53	4.1%
66	Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	1'819	52'532	3.5%	34	839	4.1%
19 + 20 & 21	Cokéfaction, raffinage et industrie chimique & Industrie pharmaceutique	1'573	67'749	2.3%	42	1'179	3.6%
68	Activités immobilières	1'450	42'133	3.4%	24	683	3.5%
26	Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques; horlogerie	3'208	102'242	3.1%	542	15'391	3.5%
86	Activités pour la santé humaine	4'762	249'158	1.9%	167	5'045	3.3%
71	Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques	1'818	101'919	1.8%	48	1'692	2.9%
01 à 03	Agriculture, sylviculture et pêche	1'530	107'967	1.4%	49	1'799	2.7%
35	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	322	25'292	1.3%	9	402	2.3%
72	Recherche-développement scientifique	540	20'957	2.6%	16	979	1.6%
97 à 98	Activités des ménages en tant qu'employeurs et producteurs	0	0		0	0	
99	Activités extra-territoriales	0	0		0	0	
9999	Reste - non spécifié	17'205	0		508	0	